

CVC CARCASSONNE FFVélo 5426
15° Randonnée Biennale CARCASSONNE – PYRENEES 2000
20 & 21 Juin 2020

Bulletin d'engagement individuel

NOM :	Prénom :	Sexe : M / F
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
N° de Téléphone :		
Club :	N° club :	
N° Licence FFVélo :		
Autre Fédération (préciser) :..... Non licencié : <input type="checkbox"/>		
Date de naissance :/...../.....		
Mail :@.....		

Avec hébergement en demi-pension le samedi soir

- . Licencié FFVélo : 110 euros
- . Autres fédérations et non licenciés : 115 euros

Sans Hébergement le samedi soir

- . Licencié FFVélo : 70 euros
- . Autres fédérations et non licenciés : 75 euros

Hébergement couple, préciser les noms et prénoms :

Dans tous les cas, L'engagement comprend les deux repas de midi, le transport du bagage, les ravitaillements, l'assistance. L'hébergement est de qualité hôtelière, les draps sont fournis.

Total =€

Ci-joint, un chèque bancaire / postal / mandat, libellé à CVC CARCASSONNE
A adresser : Comité d'Organisation Pyrénées 2000
André HEREDIA - 3, La Prunela - 11 570 PALAJA ; tél : 07 88 37 26 62
e-mail : andre.heredia@wanadoo.fr

<p>1/ La randonnée est touristique et sportive, conforme aux recommandations de la FFVélo. Les participants s'engagent à respecter le Code de la Route et les prescriptions en vigueur.</p> <p>2/ L'assurance est obligatoire, licence ou responsabilité civile, à présenter à la remise des cartes de route.</p> <p>3/ Pour les moins de 18 ans, fournir une autorisation parentale.</p> <p>4/ Deux modalités d'inscription, envoi du bulletin et règlement, ou inscription en ligne, site : sport-up.fr. Les accompagnants bénéficient de toutes les prestations et s'acquittent du même montant d'inscription. Des hébergements pour couples sont prévus.</p> <p>5/ Les inscriptions seront prises à partir du 1° octobre 2019, date limite 10 juin. Réserver à l'avance pour les hébergements, au plus tard courant mai. En cas de désistement tardif, sauf cas de force majeure, un forfait de 10 € pour frais généraux sera retenu.</p> <p>6/ La sécurité est l'affaire de tous, la route est un espace à partager. Ne roulez pas plus de deux de front et en file dès qu'il y a gêne à la circulation ; portez le casque.</p>
--

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus., leSignature

OU : [INSCRIPTION EN LIGNE](http://sport-up.fr) 